

AFFAIRE N° 22

F.I.D.O.M. 1987 ET 1988

APPROBATION DU PROGRAMME ET DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En 1987 et en 1988, le Conseil Général avait donné son accord sur une participation financière à la réalisation des opérations suivantes :

OPERATIONS	ESTIMATION	SUBVENTION F.I.D.O.M. /DEPARTEMENT	PARTICIP. COMMUNALE
Assainissement (programmes 1987/1988)			
- Rue Hubert Delisle	1 291 000		
- Rue de La Source	1 225 500		
- Rue Bois-de-Nèfles	1 850 820		
- Rue des Poivriers	200 000		
- Rue Pasteur	700 000		
TOTAL/Assainissement	5 267 320	1 255 000	4 012 320

OPERATIONS	ESTIMATION	SUBVENTION F.I.D.O.M. /DEPARTEMENT	PARTICIP. COMMUNALE
Renforcement eau			
- Piton Bois-de-Nèfles	70 000		
- Bretagne / Bellevue	180 000		
TOTAL/Renforcement eau	250 000	75 000	175 000

Afin de permettre l'établissement des arrêtés et le versement des subventions correspondantes, je vous demande, Mesdames et Messieurs, à titre de régularisation, d'approuver ce programme, ainsi que son plan de financement.

Je mets cette affaire aux voix.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES et FINANCES émettent un avis favorable.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*